

■ **Horaires d'ouverture**

- Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 - 12h00 et de 13h30-17h30
- Le jeudi et samedi de 8h30 - 12h00

COLLECTE DES DÉCHETS

Chaque levée de votre **bac d'ordures ménagères**, ou chaque ouverture d'une **colonne d'ordures ménagères**, est prise en compte dans le calcul de votre redevance.

■ **GRILLE TARIFAIRE 2026**

ORDURES MÉNAGÈRES	BASE FIXE		BASE VARIABLE
	Montant	Nombre de levées / ouvertures incluses	Coût d'une levée / ouverture hors base fixe
  Colonnes 50 litres	140 €	52	1,00 €
  Colonnes 80 litres	196€	52	1,50 €
  Colonnes 100 litres	228 €	52	2,00 €
  Petit bac 120 litres	153 €	15	2,50 €
  Grand bac 240 litres	188 €	15	4,80 €
  Conteneur 500 litres	296 €	18	9,60 €
  Conteneur 750 litres	408 €	18	15,40 €

■ **FORFAIT DÉPLACEMENTS POUR COLLECTE SUPPLÉMENTAIRE DES BACS GRIS ET / OU JAUNES**

FRÉQUENCE	BASSE SAISON (26 semaines) du 1er janvier au 31 mars et du 1er octobre au 31 décembre	MI SAISON (17 semaines) du 1er avril au 30 juin et du 1er au 30 septembre	HAUTE SAISON (9 semaines) du 1er juillet au 31 août
C 0,5¹	0 €	0 €	0 €
C 1²	104 €	68 €	36 €
C 2³	390 €	255 €	135 €
C 3⁴	X	X	263 €

Ces forfaits ne tiennent pas compte du nombre de bacs en place

¹ une collecte toutes les 2 semaines ; ² une collecte par semaine

³ deux collectes par semaine ; ⁴ trois collectes par semaine.

■ ACCÈS EN DÉCHETTERIE

La déchetterie de Kerambris est ouverte toute l'année du lundi au samedi (hors jours fériés).

- Horaires du 1er octobre au 31 mars : 8h30-12h00 / 13h30-17h30
- Horaires du 1er avril au 30 septembre : 8h30-12h00 / 13h30-18h00

L'accès à la déchetterie nécessite une **carte professionnelle** (se renseigner auprès du Pôle déchets).

Tarifs 2025 pour les professionnels	
Encombrants	345.00 € H.T. / tonne
Plâtre	110.00 € H.T. / tonne
Incinérables	170.00 € H.T. / tonne
Gravats	11.00 € H.T. / tonne
Déchets verts	50.00 € H.T. / tonne
Déchets dangereux	4.00 € H.T. / kg
Palettes non traitées	30.00 € H.T. / tonne
Bois tout venant	90.00 € H.T. / tonne
Souches	70.00 € H.T. / tonne
Traverse de chemin de fer	300.00 € H.T. / tonne

Les dépôts en déchetterie sont **facturés mensuellement**.

■ CALCUL DE LA REDEVANCE ANNUELLE

Année N : année de votre arrivée

- Base fixe année N (proratisée)

Année N+1

- Base fixe année N+1 + base variable année N (proratisée) + forfait déplacements supplémentaires.

■ OUTIL DE CONSULTATION EN LIGNE

La communauté de communes met à votre disposition un outil de consultation en ligne, vous permettant de :

- télécharger vos factures,
- consulter vos levées de bac,
- consulter vos derniers dépôts (déchetterie et colonnes d'apport volontaire),
- payer votre facture

Rendez-vous sur le site www.cc-paysfouesnantais.fr rubrique **Vos démarches / Gérer vos déchets**.